

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juin 2017

OBJET :
Renouvellement de la convention de mutualisation des systèmes d'informations

Rapporteur : MME POYDENOT
Délibération n° 14

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 29 mars 2004, la ville d'Essey-lès-Nancy a décidé de mutualiser son système d'informations avec celui de la Direction des Systèmes d'Informations et de Télécommunications de la Métropole du Grand Nancy (DSIT).

Pour mémoire, la mutualisation des moyens informatiques poursuit trois objectifs majeurs :

- avoir une approche communautaire pour mieux interpénétrer les systèmes d'information, les procédures et les organisations dans le respect le plus total des choix et spécificités des villes tierces de l'agglomération ;
- rationaliser et intégrer des ressources permettant le développement des systèmes d'informations des collectivités dans le cadre d'un partenariat équilibré et volontaire entre les villes de l'agglomération et la métropole ;
- faire participer les collectivités, suivant leur quote-part d'utilisation, aux charges de fonctionnement et d'investissement de la direction des systèmes d'informations communautaires.

La convention de mutualisation actuellement en vigueur, qui entend définir l'organisation, le mode de gouvernance et les modalités de contributions financières de la DSIT mutualisée, nécessite d'être réactualisée - selon le projet annexé à la présente délibération - pour tenir compte notamment de l'évolution

des modalités de gouvernance de l'intercommunalité et de ses services, dont fait partie la DSIT.

PROPOSITIONS

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de confirmer la mutualisation du système d'information de la ville avec celui de la Direction des Systèmes d'Informations et de Télécommunications de la Métropole du Grand Nancy ;
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante ci-annexée et tout document s'y rapportant ;
- d'inscrire chaque année au budget primitif les sommes correspondant à la participation de la ville d'Essey-lès-Nancy.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte ces propositions.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 29 juin 2017.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil Municipal le :	15 juin 2017
- Convocation distribuée le :	15 juin 2017
- Affichage du compte-rendu le :	30 juin 2017
- Affichage du procès-verbal le :	22 septembre 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME Adjoint
- MME LEDROIT, M. PROVIN, M. PERNOSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. VOGIN à M. ROSSIGNON
- M. FRANIATTE à MME CADET
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- M. GONCALVES
- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**